



Grenoble, le 05 08 2017

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Pollution de l'air-Ozone (O3)**

#### **Levée des mesures dans les bassins d'air grenoblois et du Nord Isère**

Le changement de masses d'air au profit d'un régime météorologique de nord a favorisé une amélioration progressive de la qualité de l'air

Compte tenu de ces prévisions émises par Air Rhône-Alpes pour l'ensemble du département de l'Isère, toutes les mesures restrictives liées à la pollution sont levées à compter du 6 août 2017 à zéro heures.

**Contact presse :**

**Service communication de la préfecture :** 04-76-60-48-05  
communication@isere.pref.gouv.fr